

Révision : le 1er mars 2022

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À LA COVID-19/Spectacles et événements

Centre de danse contemporaine (ODD)/SÉRIE DANSE 10

Veillez noter que le CDC favorise autant que possible l'écriture inclusive. Toutefois, dans certaines circonstances, le masculin est utilisé uniquement pour alléger la lecture.

Au Centre de danse contemporaine, nous savons qu'en raison de la pandémie de COVID-19, il est indispensable d'adopter des mesures spéciales pour réduire le risque de transmission d'infections par aérosol. La santé et le bien-être de notre clientèle, nos artistes, notre personnel et nos bénévoles sont notre priorité absolue.

Le respect des procédures décrites ci-dessous ne garantit pas un événement sans contagion, mais nous nous efforçons le plus possible de minimiser le risque d'infection.

Le Centre de danse contemporaine suivra attentivement les recommandations et les directives en vigueur émises par les instances de la santé publique d'Ottawa, de la province de l'Ontario et du gouvernement fédéral en ce qui concerne les rassemblements et les événements. Des ajustements aux procédures ci-dessous seront apportés au besoin. Ces directives respectent les protocoles mis à jour et publiés le 1^e septembre 2021 par la Ville d'Ottawa dans le cadre du plan de réouverture du gouvernement de l'Ontario.

Les précautions élémentaires pour assurer la sécurité et la santé de la communauté restent les mêmes :

- Restez chez vous si vous vous sentez malade.
- Portez un masque lorsque vous entrez dans les salles de la Cour des arts/du CDC et lorsque vous vous déplacez dans les aires communes.
- Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon, ou utilisez une solution désinfectante pour les mains.

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE PUBLIC

- Tous les billets doivent être achetés en ligne. Il est impossible de se procurer un billet en personne à la porte.
- Les informations fournies lors de l'achat du billet seront enregistrées et conservées uniquement à des fins de recherche de contacts. Si vous achetez un billet sans être la personne qui assiste au spectacle, vous devrez communiquer à la billetterie le nom et le numéro de téléphone de la personne qui assiste au spectacle.

ARRIVÉE À LA COUR DES ARTS (entrée au 2, avenue Daly)

- Une preuve de vaccination complète ne sera pas exigée mais recommandée.
- Le port du masque est fortement suggéré à la Cour des arts.
- Le personnel et les membres du public auront accès à du désinfectant pour les mains à l'entrée. Des masques à usage unique seront également mis à la disposition des spectateurs.

ARRIVÉE AU CDC ET AU STUDIO-THÉÂTRE (ODD BOX)

- Tous doivent porter un masque qui couvre le nez, la bouche et le menton en tout temps et durant l'événement.
- Le personnel et les membres du public auront accès à du désinfectant pour les mains à l'entrée. Des masques à usage unique seront également mis à la disposition des spectateurs.
- Le CDC se réserve le droit de refuser l'accès à un spectacle à toute personne présentant des symptômes.